

**Communauté de Communes**  
**" La Porte Normande "**  
**Siège : 8, rue des épinoches 27220 St André de l'Eure**  
**Tél. 02.32.32.95.00 - Télécopie : 02.32.32.95.01**

Compte rendu de l'assemblée générale  
Séance ordinaire du 24 février 2010

L'an deux mil dix et le vingt quatre février à 18h30,

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, le 15 février 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des associations à Prey, sous la présidence de Monsieur Gérard DELAUNEY - président.

Présents : Mmes et Ms Gérard DELAUNEY, Michel LE BESCOND, Dominique DAVARD, Raymond GERLITZER, Sylvain BOREGGIO, Dominique HÉBERT, Daniel DOUARD, Max CONFAIS, Roger ALBENQUE, Gilbert PAUL, Paul GRIPPON, Jean-Pierre DANGOUMAU, Robin SAULNIER, Michel COCHON, Jean-Pierre MORVAN, Raymond CISSEY, Marceau WILMART, Patricia BAZIN, Rosine COULONG, Pierre PERSICO, Daniel LAVIGNE, Ketty REVEL, Josette LEROUX, Claude BATTAIS, Christophe ENÉE, Bernard PITETTE, Gérard FAUCHET, Sylvie MALLET, Pierre BAZENET, Jean-Pierre GATINE, Étienne COLLEU, Claude UGGERI, Jean-Pierre PICHOS, Renée BONNARD, Gérard DOLLEY, Jean LEBLOND, Didier SCHALLER, Claude ROYOUX, René DAMAZ, Jean DUBOIS, Michel BOURGY, Daniel MUGOSA, Didier LEMERCIER, Serge MASSON, Pascal DUPRÉ, Marie-Martine COURSIN, Michel HERMÉ, Laurence MAILLARD.  
Madame Oger, Conseillère Générale, excusée.

Absents représentés par leurs suppléants : Monsieur Jean-Pierre MOREL par Monsieur Paul GRIPPON et mademoiselle Séverine GUESNET par monsieur Daniel MUGOSA.

Absents excusés : Mesdames Violaine PAULINE, Christine LEMONNE, Isabelle INFROY, et Éric LAINÉ.

Absents : Messieurs Gilles VILLEZ, Didier DESSAINT et Bruno VANCAEYZEELE.

Secrétaire de séance : Monsieur Étienne COLLEU.

48 présents et 48 votants

#### **ORDRE DU JOUR** :

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

1 - Compte rendu de bureau,

2 - Personnel : Création d'un COS

3 - Personnel : créations de postes

4 - SPAC : Remboursement de frais de vidange

5 - Tourisme : Subvention pour la création d'hébergement touristique

- 6 - Enfance : demande de subvention
- 7 - SPANC : CA 2009
- 8 - SPANC : Affectation du résultat
- 9 - Action économique : ZAE des Coquelins : CA 2009 et BP 2010
- 10 - Action économique : ZAE des Coquelins
- 11 - Action économique : Atelier zone des Coquelins : CA 2009 et BP 2010
- 12 - Action économique : Atelier zone des Coquelins : Affectation du résultat
- 13 - Action économique : Ateliers Saint André : CA 2009 et BP 2010
- 14 - Action économique : Ateliers Saint André : Affectation du résultat
- 15 - Action économique : Commerce de Prey : CA 2009 et BP 2010
- 16 - Action économique : Commerce de Prey : Affectation du résultat
- 17 - Action économique : Commerce de Prey : Loyer du commerce
- 18 - CCPN : CA 2009
- 19 - Commissions,
- 20 - Questions diverses.

-----

Monsieur Delauney excuse l'absence de Madame Pauline en précisant que sa santé ne lui permet malheureusement pas d'assister aux diverses réunions et lui souhaite bon rétablissement.

Monsieur Delauney présente madame Ingrid Sévin, recrutée en tant qu'assistante de Madame Lemarié depuis une semaine.

Le compte rendu de l'assemblée du 27 janvier 2010 est adopté à l'unanimité (48 voix) après l'avoir complété, à la demande de monsieur Serge Masson, qui souhaite connaître le montant que représente les modifications de grades et avancements qui ont été votés, plutôt qu'un pourcentage.

Le montant est de 7 661€ pour un an sur un budget du personnel de 1 871 884€ (budget général).

Monsieur Delauney demande la possibilité d'ajouter un sujet à l'ordre du jour, les élus ont reçu le projet de délibération mais le sujet a été oublié dans l'ordre du jour, il concerne la nomination de délégués au Pays, pour le comité de pilotage pour l'étude d'un maillage cohérent des zones géographiques d'affectation des piscines existantes et futures du territoire. Les élus donnent leur accord à l'unanimité des voix (48).

## **I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **1 - Compte rendu de bureau**

La réunion de bureau du 3 février 2010 a préparé l'assemblée de ce jour.

### **2 - Personnel : Création d'un COS**

Par délibération n° 2000-8 en date du 29 mars 2000, l'assemblée délibérante a décidé de verser une subvention au Comité d'œuvres Sociales du personnel de Saint André afin d'en faire bénéficier le personnel communautaire.

Compte tenu de l'importance du personnel communautaire (90), ce dernier demande l'autorisation de créer un COS communautaire qui serait ouvert aux personnels des communes adhérentes à la CCPN puisque les statuts du COS de Saint André ne permettent pas d'inclure le personnel communal des communes adhérentes de la CCPN.

Un document a été envoyé aux délégués avec les statuts et règlement que le personnel souhaite mettre en place afin de les en informer.

Madame Lopez Vélasco et monsieur Gauthier viennent expliquer aux élus pourquoi le personnel souhaite créer un COS,

Madame Coulong explique que pour sa part, la commune de Croth adhère au CNAS et que celui-ci n'adhérera donc pas au COS de la CCPN.

Monsieur Gauthier explique les différences entre le CNAS et le COS tout en précisant que le but premier ne serait pas lucratif mais serait avant tout de rapprocher le personnel communal et communautaire.

Madame Coursin demande pourquoi prendre une délibération. Pour créer un COS, l'assemblée doit donner son accord, c'est pourquoi, il est nécessaire de prendre une délibération.

Mesdames Coulong, Coursin et monsieur Masson pensent que le personnel peut créer une association loi 1901, sans que ce soit par le comité d'œuvres sociales

Monsieur Douard demande juste un avis favorable à leur association

Monsieur Delauney précise donc que personnel créera donc une association loi 1901 et que les communes désireuses adhéreront sans obligation.

### 3 - Pays

Dans un courrier du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, dont les élus ont eu copie, monsieur Desnos, Président, nous demande de nommer un délégué communautaire, ainsi qu'un éventuel suppléant, au sein du comité de pilotage pour l'étude d'un maillage cohérent des zones géographiques d'affectation des piscines existantes et futures du territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, ainsi que les conditions de gestion des piscines reflétant aux mieux le maillage territorial identifié.

Monsieur Wilmart dit que le débat concernant les piscines n'a pas été lancé, qu'en est il ?

Monsieur Masson explique le projet de maillage, La commune de Breteuil a une piscine et celle de Verneuil. Il y a quelques mois, un appel à projet, pour la création a été fait, et les élus se sont positionnés sur une étude pour le maillage sur l'existant et les projets. L'étude demandée démarre mi mars, et doit être présentée avec chiffres sur le coût de création, de fonctionnement et la mutualisation du personnel et leur utilisation.

Monsieur Masson fait parti de la commission, dans laquelle sera représentée les communautés dont la notre ainsi que les usagers. Le résultat est attendu à la fin de l'été avec plus d'information sur le mode de gestion préconisé et les discussions pourront s'engager.

Quand les résultats seront là, monsieur Masson se propose de les commenter.

Madame Rosine Coulong et monsieur Marceau Wilmart se portent candidats, aussi,

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à 48 voix pour

↳ De nommer Mme Rosine Coulong Titulaire au comité de pilotage piscine

↳ De nommer M Marceau Wilmart suppléant au comité de pilotage piscine

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### 4 - Personnel

##### Enfance : CAE

Monsieur Boreggio demande la création d'un poste d'animateur pour un Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) de 35 heures hebdomadaires dont 20 heures prises en charge à 95 % (selon l'âge de la personne recrutée).

La création du poste est proposé à l'assemblée.

Monsieur Masson demande si le contrat pose un problème car il n'y a pas besoin de délibération.

Même pour un emploi en CAE, il est nécessaire de créer un poste qui sera pourvu par un contrat de droit privé.

Madame Coulong demande qu'une réunion personnel se réunisse pour éviter que les choses arrivent en assemblée sans préparation du bureau et souhaite la création d'une commission du personnel et des finances,

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau après en avoir délibéré, décide à 48 voix pour

- ↳ De créer un poste d'animateur qui sera pourvu par un Contrat d'accompagnement à l'emploi, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010,
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

##### Enfance : Adjointe à Saint André de l'Eure

Monsieur Boreggio demande la création d'un poste d'adjointe à la direction pour le centre de loisirs à Saint André, afin d'aider la directrice actuelle. Le CLSH étant le centre le plus important ouvert toute l'année et dont l'accueil se fait sur deux sites.

Monsieur Boreggio explique qu'il a besoin de recruter une personne que tiendra la place d'un animateur tout en étant adjointe à la direction du centre, et aura la responsabilité du deuxième site à Saint André. Cette personne fera partie de l'équipe d'animation, ce n'est pas une personne en sur nombre, mais nécessaire à l'encadrement rendu obligatoire par les normes. Monsieur Boreggio précise que le coût (charges incluses) est de 25 000 euros par an et que ce montant était déjà prévu sur le budget 2009 et reste inscrit sur le budget 2010.

Monsieur Hermé demande si une prospective sur les 10 ou 15 ans concernant l'emploi a été étudiée, et s'inquiète que la Communauté devienne le plus gros employeur du canton.

Les agents fonctionnaires couteront beaucoup plus cher en fin de carrière, il serait judicieux de s'en inquiéter.

Monsieur Delauney dit que l'on peut toujours supprimer des compétences ce qui permettrait d'avoir du personnel en moins.

Il est important que les communautés n'embauchent pas en sur-effectif.

Madame Coulong dit que l'étude rétrospective, faite par madame la trésorière, donne une ligne directive pour l'avenir, la masse salariale a largement augmenté et représente 33 % du budget de fonctionnement.

Monsieur Persico se soucie du budget, souhaite avoir une vision globale quand il y a la création d'un poste. Il faut mettre le budget en face pour plus de recul.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau :

Après en avoir délibéré, décide à 48 Voix pour

- ↳ De créer un poste d'animateur, (catégorie B) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010,
- ↳ De créer un poste d'adjoint à la direction, pour le centre de Saint André,
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 5 - SPAC : Remboursement de frais de vidange

Suite à un bouchage du réseau d'assainissement collectif au droit de la parcelle de Mme Prigent, sise 4 rue d'Anet à la Couture Boussey, cette dernière a fait intervenir une société de vidange.

Face à l'urgence de la situation et par méconnaissance de la démarche à adopter, Mme Prigent n'a pas sollicité le recours au prestataire de la CCPN.

Toutefois, afin de respecter l'équité des usagers, le service assainissement propose que le coût du débouchage (180 €) soit pris en charge par la CCPN. En effet, tout bouchage de la canalisation d'eaux usées sous domaine public fait l'objet d'une intervention prise en charge financièrement par la CCPN.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau :

Après en avoir délibéré, décide à 48 Voix pour

- ↳ De rembourser le coût du débouchage du réseau d'assainissement collectif, d'un montant de 180€, à Mme Prigent
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 6 - Tourisme : subvention pour la création d'hébergement touristique

La convention a été envoyée aux délégués afin qu'ils en prennent connaissance.

Par délibération du conseil communautaire, en date du 27 février 2008, a décidé une participation financière de la communauté de communes pour la création d'hébergement touristique, d'un montant de 700€ avec un maximum de 10 lits.

La commission a proposé de passer le nombre de lits créés à 20 par an, ce qui a été validé les membres du bureau.

Madame Bonnard s'interroge sur la procédure lorsque qu'un seul hébergement demande 10 lits, cela pourrait-il vouloir insinuer que les dix autres lits seraient partagés entre les autres hébergements. Si cela était le cas, il y aurait manque d'équité.

Monsieur Lebescond précise que les demandes seront réparties équitablement sans discrimination. Il précise également qu'il n'y a pas d'obligation sur la totalité de la délibération et qu'une date butoir sera donnée après la délibération afin de pouvoir équilibrer les demandes.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 Voix pour

- ↳ De subventionner la création d'hébergement touristique, pour un montant de 700€ par création de lit avec un maximum de 20 lits par an.
- ↳ D'approuver la convention jointe en annexe,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 7 - Enfance : demande de subvention

Monsieur Boreggio explique le projet mares, qui doit se dérouler sur 2010 et 2011, porté par les CLSH de Garencières, Grossoeuvre, Prey et Marcilly sur Eure pour lequel une demande de subvention doit être déposée auprès du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Le coût de ce projet est d'environ 5 500 euros dont environ 1 600€ supporté par la CCPN, Le second projet concerne les 14-17 ans, pour cet été, dans la continuité du chantier jeune de l'an passé pour la remise en état de berges sur Gouville, Le coût du projet 15 mille euros dont environ 4 mille à la charge de la CCPN. Un dossier de demande de subvention doit être déposé.

Monsieur Masson regrette que Saint André ne se soit pas positionné sur le projet car c'est un beau projet qui aurait complété la réhabilitation prévue des bassins. Monsieur Boreggio va se rapprocher de madame Constantini voir si c'est encore possible.

Madame Bonnard demande si ce sont des mares privées ou communales.

Monsieur Boreggio répond que ce sont des mares communales.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, Après en avoir délibéré, décide à 47 voix pour

- ↳ De solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, pour le projet mares, qui doit se dérouler sur 2010 et 2011, porté par les CLSH de Garencières, Grossoeuvre, Prey et Marcilly sur Eure, d'un taux de 55 % ,
- ↳ Dit que la dépense prévisionnelle est d'environ 5 500€ TTC,
- ↳ De solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, pour le projet chantier jeune, porté par le secteur Ados et devant se dérouler en juillet 2010, au taux de 55 %
- ↳ Dit que la dépense prévisionnelle est d'environ 15 000€
- ↳ Dit que les crédits pour ce projet seront inscrits au budget primitif 2010,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 8- SPANC - CA 2009

Monsieur Gerlitzer précise que 24 réhabilitations ont été financées en 2008 pour 10 en 2009

Le compte administratif a été envoyé aux élus avec la convocation.

## 8 - SPANC - Affectation du résultat

Après lecture de l'affectation du résultat du SPANC, madame Coulong s'étonne de ne pas avoir de restes à réaliser. En effet, ceux-ci ont été omis. Monsieur Delauney propose donc de le

soumettre à la prochaine Assemblée Générale. Le vote est donc reporté, ainsi que celui du compte administratif.

## 10 - Économie :ZAE des Coquelins : CA 2009 et BP 2010

### Dépenses de Fonctionnement

ptes	Dépenses de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>				
6061	Fournitures non stockables	100	447,57		200
6063	Fournitures entretien et petit matériel				
6064	fournitures administratives	50			
6068	Autres matières & fournitures	50			
61558	Entretien & réparations sur biens mobiliers	150	300,00		
6156	Maintenance	50			
6161	Multirisques				
6226	Honoraires				1 309
63512	Taxes Foncières	1 000			2 000
<b>012</b>	<b>Charge de personnel</b>				
6215	Personnel affecté par collectivité	500	500,00		500
<b>65</b>					
658					
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>				
6611	Intérêts réglés à l'échéance	20 000	5 893,28		7 000
022	Dépenses imprévues	1 600			
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>23 500</b>	<b>7 140,85</b>	<b>0,00</b>	<b>11 009,00</b>
023	Virement à la section de fonctionnement				43 524
6811	Dotation aux amortissement	10 563	10 562,79		10 600
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>34 063</b>	<b>17 703,64</b>	<b>0,00</b>	<b>65 133,00</b>
	<b>Total budget 2010</b>			<b>65 133,00</b>	

### Recettes de fonctionnement

	Recettes de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
<b>70</b>	<b>Ventes produits, prestat° services</b>				
7083	Locations diverses				
<b>74</b>	<b>Subventions exploitation</b>	88 271	43 076,00		
<b>75</b>	<b>Autre produits</b>		0,34		
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>		14 524,80		
<b>77</b>	<b>produits exceptionnels</b>		303,94		
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>88 271</b>	<b>57 905,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
777	Quote-part subvent°	621	620,97		621
	<b>Recettes ordre</b>	<b>621</b>	<b>620,97</b>		<b>621</b>
	<b>Excédent antérieur</b>	<b>23 690</b>	<b>23 690,23</b>		<b>64 512</b>
	<b>Recettes Total de fonctionnement</b>	<b>112 582</b>	<b>82 216,28</b>	<b>0,00</b>	<b>65 133</b>
	Résultat 2009		<b>64 512,64</b>		

**Total budget 2010**

**65 133,00**

## Dépenses d'investissement

cptes	Dépenses d'investissement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
2121	Immobilisations corporelles	79 130	79 100,72		0
1641	Emprunt en euros	3 166	3 226,43		123 500
165	dépôt et cautionnement				
020	Dépenses imprévues	1 477			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>83 773</b>	<b>82 327,15</b>	<b>0,00</b>	<b>123 500</b>
13913	Reprise sur subvent° Département	621	620,97		621
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>621</b>	<b>620,97</b>		<b>621</b>
	Déficit exercice antérieur	73 117	73 116,76		145 503
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>157 511</b>	<b>156 064,88</b>	<b>0,00</b>	<b>269 624</b>
	<b>Total budget 2010</b>			<b>269 624,00</b>	

## Recettes d'investissement

	Recettes d'Investissement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
165	Dépôt & cautionnement				
1068	Autres réserves				
1313	Subvention département	31 107		31 500,00	
2111	Terrain nus	100 000		84 000,00	100 000
2121	Terrain nus	17 371			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVEST.</b>	<b>148 478</b>	<b>0,00</b>	<b>115 500,00</b>	<b>100 000</b>
021	Virement de la section fonctionnement				43 524
28121	Amortissement	9 900	10 562,79		10 600
	<b>Recettes ordre d'Investissement</b>	<b>9 900</b>	<b>10 562,79</b>	<b>0,00</b>	<b>54 124</b>
	<b>RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT</b>	<b>158 378</b>	<b>10 563</b>	<b>115 500</b>	<b>154 124</b>
	<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-145 502,09</b>		

Total budget 2010

269 624,00

Madame Coulong demande si le déficit d'investissement est du au fait que les ventes des terrains ne soient pas encore signées. En effet, monsieur Davard confirme et précise que les signatures s'effectueront dans la semaine avec beaucoup de retard et qu'il n'enregistre que peu de demandes de renseignements sur la vente de ces terrains (environ un contact tous les trois mois).

Monsieur Dolley demande où en est le dossier de l'entreprise Lecoq ? Monsieur Davard répond que les agrandissements prévus par l'entreprise LECOQ sont en cours de compromis chez le notaire, ce qui conclura à une superficie totale de 7 000 ou 8 000 m<sup>2</sup> en tout. Il est nécessaire que ce dossier aboutisse au plus vite puisque le personnel travaille sous une tente dehors.

## 11 - ZAE des Coquelins : Affectation du résultat

Reprise et affectation du résultat	
Compte administratif N-1 voté le 24 février 2010	
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1	40 822,41
Résultat antérieurs reportés	23 690,23
Résultat à affecter	64 512,64
Solde d'exécution de la section investissement de l'exercice N-1	73 116,76
Solde d'exécution cumulé d'investissement	145 502,09
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	115 500,00
Besoin de financement	30 002,09
Affectation au 1068	0,00
Report en exploitation R 002	64 512,64

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 Voix pour

- ↳ Décide de reporter le solde d'exécution tel que présenté ci-dessus,
- ↳ Dit que le déficit d'investissement doit être couvert par la vente des terrains viabilisés,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 12 - Économie : Atelier ZAE des Coquelins : CA 2009 et BP 2010

cptes	Dépenses de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>				
6061	Fournitures non stockables		305,35		
6063	Fournitures entretien et petit matériel				
6064	fournitures administratives	50	33,95		50
6068	Autres matières & fournitures				
61558	Entretien & réparations sur biens mobiliers				1 000
6156	Maintenance	10	37,00		50
6161	Multirisques	1 000	102,00		200
6226	Honoraires				1 000
63512	Taxes Foncières	3 000			6 000
<b>012</b>	<b>Charge de personnel</b>				
6215	Personnel affecté par collectivité	500	500,00		500
<b>65</b>					
658					
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>				
6611	Intérêts réglés à l'échéance	1 000			5 000
022	Dépenses imprévues	1 000			1 000
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 560</b>	<b>978,30</b>	<b>0,00</b>	<b>14 800,00</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	19 000			70 705
6811	Dotation aux amortissement	3 000	239,03		5 000
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>28 560</b>	<b>1 217,33</b>	<b>0,00</b>	<b>90 505,00</b>
	<b>total budget 2010</b>				<b>90 505,00</b>

	Recettes de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
70	Ventes produits, prestat° services				
7083	Locations diverses	5 000	11 260,50		17 000
74	Subventions exploitation	75 835		75 835	
75	Autre produits				
76	Produits financiers				
77	produits exceptionnels				
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	75 835	11 260,50	75 835	17000
777	Quote-part subvent°				
	Recettes ordre	0	0,00	0	0
	Excédent antérieur	24 613	24 613,11		0
	<b>Recettes Total de fonctionnement</b>	100 448	35 874	75 835	17000
	Résultat fonctionnement exercice		<b>34 656,28</b>		
	total recettes 2010				<b>92 835,00</b>

cptes	Dépenses d'investissement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
2121	Immobilisations corporelles	286 893	243 072,40	43 820,00	24 000
1641	Emprunt en euros				4 000
165	dépôt et cautionnement				
020	Dépenses imprévues				
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>286 893</b>	<b>243 072,40</b>	<b>43 820,00</b>	<b>28 000</b>
13913	Reprise sur subvent° Département				
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT</b>	0	0,00	0,00	0
	Déficit exercice antérieur	146 973	146 972,24		389 807
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>433 866</b>	<b>390 044,64</b>	<b>43 820,00</b>	<b>417 807,00</b>
	total budget			<b>461 627,00</b>	

	Recettes d'Investissement	BP 2009	CA 2009	RAR	BP 2010
165	Dépôt & cautionnement				
1068	Autres réserves				34 656
1312	Subvention Région	56 325		56 325,00	
1313	Subvention département	56 325		56 325,00	
1641	Emprunt en euros	238 616		238 616,00	
165	Cautions	2 600			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVEST.</b>	<b>353 866</b>	<b>0,00</b>	<b>351 266,00</b>	<b>34 656</b>
021	Virement de la section fonctionnement	95 616			70705
28121	Amortissement	3 000	239,03		5 000
	<b>Recettes ordre d'Investissement</b>	<b>98 616</b>	<b>239,03</b>	<b>0,00</b>	<b>75 705,00</b>
	<b>RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT</b>	<b>452 482</b>	<b>239,03</b>	<b>351 266,00</b>	<b>110 361,00</b>
	résultat investissement 2009		<b>-389 805,61</b>		
	total budget 2010				<b>461 627,00</b>

Madame Coulong demande si les subventions sont accordées ?  
Monsieur Davard confirme.

Monsieur Cochon s'étonne de voter un budget excédentaire mais monsieur Davard lui dit que cela est tout à fait autorisé puisqu'il est en sur équilibre.

### 13 - Atelier ZAE des Coquelins : Affectation du résultat

Reprise et affectation du résultat	
Compte administratif N-1 voté le 24 février 2010	
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1	10 043,17
Résultat antérieurs reportés	24 613,11
Résultat à affecter	34 656,28
Solde d'exécution de la section investissement de l'exercice N-1	- 146 972,24
Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 389 805,61
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	307 446,00
Besoin de financement	82 359,61
Affectation au 1068	34 656,28
Report en exploitation R 002	0,00

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 Voix pour

- ↳ Décide d'affecter le solde d'exécution tel que présenté ci-dessus,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 14 - Économie :Ateliers Saint André : CA 2009 et BP 2010

cptes	Dépenses de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>			
6061	Fournitures non stockables	100	28,44	50
6063	Fournitures entretien et petit matériel	100		50
6064	fournitures administratives	50		50
6152	Entretien & réparations sur biens mobiliers	2 000	190,54	1 000
6156	Maintenance	50	36,00	50
6161	Multirisques	500	102,00	150
6226	Honoraires		376,25	500
63512	Taxes Foncières	3 700		6 000
<b>012</b>	<b>Charge de personnel</b>			
6215	Personnel affecté par collectivité	1 000	1 000,00	1 000
<b>65</b>				
658				
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>			
6611	Intérêts réglés à l'échéance	7 100	7 093,46	6 600
022	Dépenses imprévues	1 117		41
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>15 717</b>	<b>8 826,69</b>	<b>15 491,00</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	8 685		12 841
6811	Dotation aux amortissement	7 842	7 841,08	7 842
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>32 244</b>	<b>16 667,77</b>	<b>36 174,00</b>

	Recettes de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
<b>70</b>	<b>Ventes produits, prestat° services</b>			
7083	Locations diverses	8 000	12 048,72	27 600
<b>75</b>	<b>Autre produits</b>			
<b>76</b>	Produits financiers			
<b>77</b>	produits exceptionnels			
	Excédent antérieur	25 886	25 886,09	15 688
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>33 886</b>	<b>37 934,81</b>	<b>43 288,00</b>

Résultat 2009

21 267,04

cptes	Dépenses d'investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
2181	Installations, Matériel			10 000
1315	Subvention reçues EPCI	4 926	4 925,20	4 926
1641	Emprunt en euros	8 500	8 494,26	9 000
165	dépôt et cautionnement	4 800		
020	Dépenses imprévues	1 224		
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>19 450</b>	<b>13 419,46</b>	<b>23 926</b>
	Déficit exercice antérieur	5 232	5 231,44	5 579
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>24 682</b>	<b>18 650,90</b>	<b>29 505</b>

	Recettes d'Investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
165	Dépôt & cautionnement	3 200		3 200
1068	Autres réserves	5 232	5 231,44	5 579
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVEST.</b>	<b>8 432</b>	<b>5 231,44</b>	<b>8 779</b>
021	Virement de la section fonctionnement	8 685		12 841
28131	Amortissement bâtiment	7 841	7 841,08	7 885
	<b>Recettes ordre d'Investissement</b>	<b>16 526</b>	<b>7 841,08</b>	<b>20 726</b>
	<b>RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT</b>	<b>24 958</b>	<b>13 072,52</b>	<b>29 505</b>

Déficit investissement 2009

5 578,38

## 15 - Ateliers Saint André : Affectation du résultat

Reprise et affectation du résultat	
Compte administratif N-1 voté le 24 février 2010	
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1	- 4 619,05
Résultat antérieurs reportés	25 886,09
Résultat à affecter	21 267,04
Solde d'exécution de la section investissement de l'exercice N-1	- 5 231,44
Solde d'exécution cumulé de la section investissement	- 5 578,38
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	0,00
Besoin de financement	5 578,38
Affectation au 1068	5 578,38
Report en exploitation R 002	15 688,66

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 voix pour

- ↳ Décide d'affecter le solde d'exécution tel que présenté ci-dessus,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 16 - Économie : Commerce de Prey : CA 2009 et BP 2010

cptes	Dépenses de fonctionnement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>			
6061	Fournitures non stockables			
6063	Fournitures entretien et petit matériel	0		
6064	fournitures administratives	50	0,00	
6152	Entretien & réparations sur biens mobiliers	2 405	2 404,61	200
6156	Maintenance	50	36,00	40
6161	Multirisques	200	102,00	125
6226	Honoraires	1 009	1 008,11	500
63512	Taxes Foncières	2 630	2 630,00	2 700
<b>012</b>	<b>Charge de personnel</b>			
6215	Personnel affecté par collectivité	500	500,00	0
<b>65</b>				
658	Charge diverses	20	6,70	10
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>			
6611	Intérêts réglés à l'échéance	9 740	9 731,43	9 450
022	Dépenses imprévues	0		
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>16 604</b>	<b>16 418,85</b>	<b>13 025,00</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	701		
6811	Dotation aux amortissement	8 400	8 343,12	8 400
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>25 705</b>	<b>24 761,97</b>	<b>21 425,00</b>

	Recettes de fonctionnement	BP 2009	CA 2010	BP 2010
<b>70</b>	<b>Ventes produits, prestat° services</b>			
7083	Locations diverses	7 500	8 908,65	17 000
<b>75</b>	<b>Autre produits</b>			
<b>76</b>	Produits financiers			
<b>77</b>	produits exceptionnels			
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>7 500</b>	<b>8 908,65</b>	<b>17 000</b>
<b>777</b>	<b>Quote-part subvent°</b>	2 001	1 999,74	2 001
	<b>Recettes ordre</b>	<b>2 001</b>	<b>1 999,74</b>	<b>2 001</b>
	<b>Excédent antérieur</b>	16 277	16 277,72	2 424
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>25 778</b>	<b>27 186,11</b>	<b>21 425</b>
	<b>Résultat 2009</b>		<b>2 424,14</b>	

cptes	Dépenses d'investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
1641	Emprunt en euros	7 100	7 089,85	7 400
165	dépôt et cautionnement			
020	Dépenses imprévues			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>7 100</b>	<b>7 089,85</b>	<b>7 400</b>
13913	Reprise sur subvent° Département	915	914,70	915
13918	Autres	1 086	1 085,04	1 086
	<b>TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>2 001</b>	<b>1 999,74</b>	<b>2 001</b>
	Déficit exercice antérieur	461	460,70	747
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>9 562</b>	<b>9 550,29</b>	<b>10 148</b>

	Recettes d'Investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010
165	Dépôt & cautionnement			1 748
1068	Autres réserves	461	460,70	
	<b>TOTAL RECETTES REELLES INVEST.</b>	<b>461</b>	<b>460,70</b>	<b>1 748</b>
021	Virement de la section fonctionnement	701		
28131	Amortissement bâtiment	8 400	8 343,12	8 400
	<b>Recettes ordre d'Investissement</b>	<b>9 101</b>	<b>8 343,12</b>	<b>8 400</b>
	<b>RECETTES TOTALES INVESTISSEMENT</b>	<b>9 562</b>	<b>8 803,82</b>	<b>10 148</b>
	<b>Résultat 2009</b>		<b>-746,47</b>	

## 17 - Commerce de Prey : Affectation du résultat

Reprise et affectation du résultat	
Compte administratif N-1 voté le 24 février 2010	
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1	- 13 853,58
Résultat antérieurs reportés	16 277,72
Résultat à affecter	2 424,14
Solde d'exécution de la section investissement de l'exercice N-1	460,70
Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 746,47
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	0,00
Besoin de financement	746,47
Affectation au 1068	746,47
Report en exploitation R 002	1 677,67

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 voix pour

- ↳ Décide d'affecter le solde d'exécution tel que présenté ci-dessus,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 18 - Loyer du logement à Prey

Le logement au dessus du commerce va être loué, il est nécessaire de faire un nouveau bail. En appliquant la réévaluation indiciaire annuelle, le montant du loyer serait de 450€, les membres de la commission ont proposé de fixer le loyer à 450€ mensuel, ce qu'ont retenu les membres du bureau.

Monsieur Dolley demande si c'est un logement social, sinon le loyer ne lui semble pas élevé pour 70m<sup>2</sup>.

Monsieur Davard précise que le logement est mal agencé et que se sera l'employé du commerce qui sera logée dedans.

Monsieur Douard précise que le bureau pensait qu'il valait mieux louer à 450 et être payé plutôt que 600 euros et ne pas être payé.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau, après en avoir délibéré, décide à 48 voix pour

- ↳ De fixer le loyer du logement rue de la Forge à Prey, au dessus du commerce, à 450€ mensuel,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

## 19 - CCPN ; CA 2009

Le compte administratif présenté par services est joint en annexe n° 9

Monsieur Masson souhaiterait une présentation plus pédagogique, plus simple pour les élus avec un ratio, des informations succinctes sur les emprunts, afin de se prononcer. Une commission finances pourrait étudier cela peut-être.

Monsieur Hermé s'étonne des frais de communication et d'affranchissement à l'heure d'internet et des opérateurs gratuits.

Il précise également qu'il serait souhaitable qu'un comité de relecture relise la Gazette car les fautes d'orthographe choquent, celle-ci étant l'image de la collectivité, il est inadmissible de distribuer un journal communautaire avec autant de fautes.

Madame Lopez-velasco est venue expliquer comment se fait la gazette, avec le peu de temps qu'on lui alloué, du fait que les services ne présentent pas leurs projets en temps et en heure. Elle précise que les services relisent leurs textes et que les communes sont sollicitées pour donner des dates cohérentes pour les manifestations. Il serait également nécessaire de refaire le point sur les responsables communication dans chaque commune afin de faciliter les échanges.

Monsieur Delauney conclut en précisant à Monsieur Hermé que son idée de comité de relecture est une bonne initiative et que s'il le désire, il peut s'engager à créer ce comité de relecture, il sera le bienvenu.

## II - Commissions

### ⌘ Tourisme - Animation

#### ⌘ Tourisme

Monsieur Le Bescond précise que la commission Tourisme se réunira le 10 mars à 18h30 à la Porte NORMANDE -

- L'aire de stationnement de camping-car à St André
  - Réunion de travail le mardi 2 mars à 14h - à la Porte NORMANDE
  - portant sur l'assainissement,
  - Les délais,
  - faire coïncider assainissement et travaux d'aménagement.

#### ➤ Le 5<sup>ème</sup> Festival CSALP

Les bénévoles de l'organisation du Festival se sont réunis le vendredi 12 février à 18h à la Porte NORMANDE,

Un nombre de points importants ont été évoqués, et seront proposés à la prochaine réunion de la commission.

### ⌘ Animation

La commission se réunira le 16 mars à 18h30 à La Porte NORMANDE

- Dimanche 7 mars « LA 13<sup>ème</sup> MOULINARDE»  
Épreuve obligée par la Fédération Française de Cyclo-Tourisme,  
Départ et Arrivée au Gymnase des «7 Epis». Les départs s'échelonneront de 8h à 12h.

(Petit rappel : en 2009 on a enregistré 355 participants).

➤ Équipement du Parcours de Maniabilité: 2<sup>ème</sup> phase

- L'installation de modules-obstacles commencera le 8 mars prochain.

Ils seront effectués par la Société «Event Performance» - Société sise dans l'Isère -

Le P.I.C doit rapidement se pencher sur la signalétique sécuritaire de la zone qui devra coïncider avec l'installation de chaque module. La 1<sup>ère</sup> phase des travaux - terrassement a été effectuée en 2009 par la Société BROQUET (parcs et jardins) de Marcellly-sur-Eure

➤ Cyclisme *toujours... mais sur route* .

**EVENEMENTIEL**

«Au Tour des Juniors» épreuve nationale.

3<sup>ème</sup> étape le 2 mai - Départ Beaumont-le-Roger et Saint-André de l'Eure ville d'arrivée de l'étape, mais également ville fin de l'épreuve.

- Lors de l'A.G. du 27 janvier à Marcilly-sur-Eure il vous a été remis l'itinéraire des Communes de notre territoire qui seront traversées lors de cette étape.

- Une réunion qui sera conduite par Le Président de l'Association «Cyclisme Assistance» organisatrice de l'épreuve se tiendra le Mardi 6 avril à 18h30 à la salle du Clos Mulot à Saint-André.

- Dans le but de pouvoir répondre à toutes les exigences surtout sécuritaires qu'oblige cette manifestation Monsieur Le Bescond propose aux Municipalités concernées d'envoyer un représentant à cette réunion.

Il s'agit des communes de GROSSEOEUVRE, JUMELLES, LES AUTHIEUX, CHAVIGNY BAILLEUL, COUDRES, LIGNEROLLES, CROTH, BOIS-LE-ROY, CHAMPIGNY-LA-FUTELAYE et SAINT-ANDRE DE L'EURE. Une invitation à cette réunion sera adressée à chaque mairie concernée.

➤ l'Animation des BIBLIOTHEQUES

- le Printemps des Poètes - du 15 au 21 mars.

- le Printemps Balkanique : les 10 & 11 mai.

Rencontre avec un Pays des Balkans tous les 2 ans.

En 2008, au mois de mai nous avons reçu la Roumanie -Un groupe de Musiciens-

Cette année, il nous est proposé de nouveau un groupe de Musiciens venant de Macédoine Le Groupe BAKLAVA.

- Réunion des Responsables des Bibliothèques du territoire à la Porte NORMANDE à 18h le Mardi 23 mars.

➤ CONCEPT MUSIQUE A L'ECOLE ELEMENTAIRE : Du 22 au 26 février à la Porte NORMANDE - (donc commencé Lundi), stage :

«Fabriquer des Instruments et en Jouer» animé par Monsieur Éric DRUEZ de l'Association «Terre des Arts» -C'est le stage de niveau 3 destiné aux enseignants de l'Éducation Nationale que nous organisons chaque année. Il sera suivi par 13 enseignants(es) + les 3 intervenantes D.U.M.I.

➤ EVENEMENTIEL

Dans le cadre du Festival « l'Eure Poétique et Musicale » qui va se dérouler du vendredi 16 avril au dimanche 2 mai sur le territoire du P.A.E.I )

Le Concert du 25 Avril - Église de Marcellly-sur-Eure, avec l'ensemble de Cuivres de PARIS

En présence M.E LOPEZ Service Communication de la CCPN , monsoieur Lebescond a rencontré la Présidente du Festival Mme VARVARIAN et M. Pierre GILLET le Chef d'Orchestre lundi dernier 22 février en l'église de Marcilly afin de pouvoir prendre en compte certains points d'organisation mais aussi de bien appréhender la Communication sur l'événement .

ET SI L'ON PARLAIT POTAGER !

C'est ce dont il sera question lors du rendez-vous qui vous est proposé Vendredi 5 mars à 17h30 à la salle communale de Coudres, avec les interventions de : MM Étienne MINOT et Raymond CISSEY de l'Association des Jardiniers de France.

Il sera également question de compostage...

➤ Quelques mots sur la réunion du S.I.V.V.E.A. - ( la Voie Verte)

Lors de sa réunion du 5 février dernier en la Mairie de Marcilly-sur-Eure sous la présidence de Monsieur Pierre LEPORTIER, il a été fait état :

Pour la tranche ferme des travaux (St Georges-Motel à Ivry-la-Bataille).

- Appels d'offres - ouverture des dossiers le 15 février
  - Analyse des dossiers par le Cabinet OSMOSE le 11 mars
  - Rapport d'analyse de la Commission Technique le 18 mars
- On estime le démarrage des travaux aux alentours du 15 mai
- Les travaux pourraient s'achever en Novembre

Quant à la Tranche conditionnelle qui va d'Ivry la Bataille à Garennes-sur-Eure toujours des problèmes de propriété ... en particuliers le fossé avec M. Charron

- Les statuts revus et corrigés à la demande de la Préfecture ont été approuvés.
- Le Président propose l'examen de la convention Gestion et Entretien de la Voie Verte entre le Conseil Général et le S.I.V.V.E.A.

Il est demandé à chaque membre de réfléchir sur le document, sa signature serait souhaitée en Avril 2010.

➤ Le Bureau du Syndicat du PAEI. s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel DESNOS le 17 février dernier au Château de Chambray à Gouville; à l'ordre du jour:

- Orientations budgétaires 2010
- Étude de faisabilité sur la coordination et la gestion des piscines-Choix du prestataire pour l'étude de faisabilité.
- Validation de la candidature à l'appel à projets «Pôles d'excellence Rurale» maisons de santé, maisons de services...

## ⌘ Action économique

### ➤ ZAE de Saint André de l'Eure

Concernant les terrains de Saint André de l'Eure, il y a toujours des difficultés à reprendre 80 ares. L'engagement est remis en cause.

### ➤ ZAE des Coquelins à Prey

Monsieur Davard signe la vente de 2 terrains la semaine prochaine.

### ➤ Commerce de Prey

Le Commerce de Prey est repris en Mars, mais sans enseigne. Le commerce sera privé et fera office de boulangerie également

### ➤ RN 154

Monsieur Davard précise que concernant le raccord à la RN 154, les discussions s'engagent activement.

## ⌘ SPAC

### ➤ Monsieur Gerlitzer précise que la commission s'est réunie le 1er Février 2010.

La CCPN a rencontré l'avocat récemment, le dossier suit son cours. Concernant la pollution, le tribunal a statué sur la forme et condamne à payer sur le préjudice subi, en revanche nous attendons la décision du commissaire enquêteur qui, lui, doit statuer sur le fond.

Concernant les bassins d'aération, la société Wagner qui a été condamnée à verser 120000 euros n'a toujours pas payer. Il convient donc d'engager un huissier afin de réclamer les sommes dues.

Sur la Station d'épuration de La Couture Boussey, le rapport d'expert indique un bon fonctionnement de la centrifugeuse. En revanche, il remet en cause la capacité de Véolia à bien faire fonctionner la station. Il faut prévoir l'évacuation des boues pour le printemps, avant la période d'épandage, car les riverains semblent se plaindre des odeurs.

### ➤ Concernant la Station d'épuration de Saint André de l'Eure, un compromis a été engagé avec GTM. La société prendrait en charge 50% des frais, il resterait donc à charge de la CCPN environ 9000 euros. Il a été approuvé la modification des compresseurs d'air ainsi que la suppression des du fossé et de la clôture.

La nouvelle station devrait être mis en eau en Avril.

### ➤ Monsieur Gerlitzer annonce le départ de Monsieur Pierre Guillo, qui se voit confier un poste sur sa région natale, la Bretagne. Monsieur Gerlitzer souhaite remercier Pierre Guillo pour son dévouement et son professionnalisme et lui souhaite une bonne continuation en Bretagne.

Un recrutement est en cours, deux candidats ont été reçus.

## ⌘ SPANC

### ➤ En l'absence excusée de madame Pauline, il n'y a pas de réunion de la commission.

## ⌘ Action Sociale - Enfance Jeunesse

➤ Monsieur Boreggio indique que suite aux inquiétudes pressenties quant à la baisse de fréquentation des centres via la situation économique actuelle, aucun effet notoire ne s'est fait ressentir pour les vacances de février. Une moyenne 62 enfants par jour à Saint André de l'Eure et 55 à la Couture a été observée et les centres conservent donc une fréquentation régulière.

Concernant le secteur Ados, une nouvelle formule a été expérimentée avec succès. Le secteur a été scindé en deux sous secteurs (11/13 ans et 14/17 ans). Ce nouveau procédé a permis d'éliminer les éventuels conflits d'âge. Les effectifs ont été de 20 à 40 ados sur les différentes activités. Les fréquentations sont totalement fluctuantes selon les thèmes et sorties proposés.

Il est noté que le siège étant stabilisé à Saint André de l'Eure, il semble difficile d'accès aux ados des communes plus éloignées. Le comité de travail se penchera sur ce point à la prochaine réunion afin d'éviter les éventuelles discriminations.

Monsieur Boreggio rappelle que le 11 mars 2010 aura lieu à La Couture Boussole la réunion des CCAS organisée par le CISP et aura pour thème « La prévention de la délinquance ».

➤ Monsieur Boreggio précise que Monsieur Marc Géhenne étant absent quelques temps pour des raisons de santé, Corinne Gouyette prend le relais de façon très professionnelle et qu'aucune altération de service n'est à noter.

➤ Madame Coulong demande comment les centres vont s'organiser pour le vendredi de l'ascension car cela risque de poser problème avec les services de cantine. Monsieur Boreggio attends la décision du Conseil Général concernant les modifications des circuits de transports scolaires afin de pouvoir envisager une modification de planning.

## ⌘ Logement - Urbanisme - Handicap

### ➤ Handicap

➤ Monsieur Hébert précise que l'appel d'offres concernant le diagnostic des bâtiments communaux est lancé. L'ouverture des plis aura lieu le 5 mars.

## ⌘ Voirie

➤ Monsieur Douard annonce un problème avec maître d'œuvre à Saint André de l'Eure car celui-ci n'avait pas bien étudié le dossier.

La commission voirie s'est réunie pour travailler sur le budget 2010.

➤ Monsieur Lavigne demande s'il est prévue une campagne pour reboucher les trous dus au salage et si les communes seront prévenues du passage afin d'indiquer les trous.

Monsieur Douard répond que les trous sont visibles et que le travail sera effectué au fur et à mesure.

➤ Une réunion plénière de la commission aura lieu le 22 mars.

## ➤ O.M.

➤ Suite à la consultation lancée pour la campagne d'information par réunions publiques concernant le compostage, les consultations reçues seront ouvertes demain.

Monsieur Confais précise que le marché des composteurs sera, lui, ouvert le vendredi 5 mars.

### ➤ Déchetterie

Les administrés de la vallée ne doivent pas s'inquiéter car les anciennes cartes sont toujours valables sur les deux déchetteries.

les contrats OM seront prolongés d'un an pour voir une diminution des coûts.

Au niveau du SETOM, la TGAP augmente mais en revanche les tonnages ont tendance à baisser.

Concernant les marchés de collecte, avec l'éventuelle mise en place de la redevance incitative, la commission s'interroge sur les choix à effectuer.

## III - Questions diverses

➤ Monsieur Dolley demande ou en est l'aire de stationnement des camping cars ?

Monsieur Lebescond répond que le problème reste au niveau de l'assainissement qu'il faut réaliser.

Une réunion de travail est prévue mardi prochain pour ce dossier.

### ➤ Bureau

Monsieur Delauney précise que la réunion du Crédit Agricole est prévue en même temps que la réunion de bureau le mercredi 3 mars. Il souhaite savoir si les élus souhaitent maintenir ou différer la date du bureau en fonction de ce doublon. Les élus souhaitent conserver la date du mercredi 3 mars pour le bureau.

Fin de la séance à 21H15